

Département du Morbihan  
Arrondissement de PONTIVY  
Canton de PLOERMEL  
Commune de MOHON

Décision numéro 06/2024 du 22 février 2024

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA SOCIETE SIGNAUX GIROD POUR L'ACHAT DE PLOTS LUMINEUX A COLLER SUR LES GABIONS

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 08 septembre 2023 (rubrique N° 4), portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de fournitures qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune ([www.mohon.fr](http://www.mohon.fr)) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1er juillet 2022,

Vu la nécessité de procéder à l'achat de plots lumineux à coller sur les gabions pour assurer la sécurité,

Vu la proposition de la société SIGNAUX GIROD en date du 20 février 2024,

DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : Il est passé le 20 février 2024 un marché de fournitures avec la société SIGNAUX GIROD de St Giles (35) pour la fourniture de plots lumineux à coller sur les gabions au prix de 1 810 euros 22 HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet [www.mohon.fr](http://www.mohon.fr) Date de mise en ligne : 22 février 2024

Fait à Mohon le 22 février 2024

Le Maire,  
Francis MAHIEUX

Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance

